



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 20 octobre 2026

Sécheresse dans la Manche : une légère amélioration, mais une vigilance toujours nécessaire

Deux secteurs en alerte renforcée et quatre secteurs en alerte

À la suite d'une légère amélioration de la situation hydrologique dans plusieurs secteurs du département, le préfet de la Manche, sur proposition du comité des ressources en eau (CRE), fait évoluer les niveaux de gravité sécheresse.

Cette décision prend en compte les précipitations récentes, les prévisions météorologiques ainsi que la capacité des gestionnaires à assurer la production d'eau potable.

Si cette évolution permet d'alléger les restrictions dans certains secteurs, la situation reste fragile. Le déficit pluviométrique persiste, les nappes souterraines demeurent insuffisamment rechargées et les ressources en eau restent sous tension.

À compter de ce jour, les niveaux de gravité sécheresse sont les suivants :

Niveau alerte renforcée :

- **Sienna-Soulles**
- **Vire**

Niveau alerte :

- **Douve-Taute et côtiers nord-est**
- **Nord-Cotentin**
- **Sée-Côtiers granvillais**
- **Sélune**

Ces niveaux déterminent les mesures de restriction des usages de l'eau applicables dans chaque secteur. Pour connaître les restrictions en vigueur selon sa commune et les usages concernés, consultez le site [VigiEau](https://vigi-eau.fr).



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des ressources en eau toujours fragilisées par le déficit de précipitations

Malgré les pluies observées ces dernières semaines, les principaux indicateurs restent insuffisants au regard des normales saisonnières :

- ***Un déficit pluviométrique marqué*** : du 1^{er} au 18 octobre, le cumul moyen des précipitations s'élève à 44 mm, contre 112 mm habituellement sur l'ensemble du mois d'octobre, soit un déficit de 60 % à cette date.
- ***Des températures supérieures aux normales de saison pour le 20^e mois consécutif*** : elles affichent une moyenne de 1,4 °C au-dessus des normales de saison de la période 1991-2020.
- ***Une saison agricole particulièrement sèche*** : elle reste la plus sèche observée depuis 1990.
- ***Un niveau de remplissage préoccupant du barrage du Gast*** : celui-ci atteint 26 % de sa réserve utile, soit le niveau le plus bas enregistré depuis sa mise en service.
- ***Une recharge des nappes souterraines déjà déficitaire*** : depuis le début de la période de recharge, le 1^{er} septembre, le cumul des précipitations atteint 85,9 mm, contre 140 mm en moyenne.

Une amélioration localisée qui permet d'alléger certaines restrictions

Les pluies de ces dernières semaines, bien qu'inégalement réparties, ont permis une remontée des débits des cours d'eau dans certains secteurs. La situation hydrologique amorce ainsi une amélioration après plusieurs mois de sécheresse, qui s'est prolongée en ce début d'automne.

Les précipitations régulières, parfois intenses, annoncées jusqu'au prochain week-end pourraient favoriser la recharge hivernale des nappes souterraines et le remplissage des infrastructures de stockage.

Ainsi, les secteurs du Nord-Cotentin, de Douve-Taute et côtiers nord-est, de Sée-Côtiers granvillais, ainsi que Sélune, passent du niveau alerte renforcée au niveau alerte.

Les secteurs de Vire et de Sienne-Soulles, dont la situation reste plus dégradée, passent du niveau crise au niveau alerte renforcée.

Ces évolutions permettent d'ajuster les mesures de restriction à la situation propre à chaque secteur, tout en garantissant la continuité de la production d'eau potable.



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Elles s'inscrivent dans une gestion de la ressource en eau adaptée et proportionnée, qui permet de faire évoluer les mesures à la hausse comme à la baisse en fonction de l'état des ressources et de leur évolution. L'allègement des restrictions dans certains secteurs ne signifie donc pas que la situation est rétablie.

Maintenir les efforts de sobriété

L'évolution des niveaux de gravité ne doit pas conduire à relâcher la vigilance. Les pluies récentes ne suffisent pas à compenser le déficit accumulé depuis plusieurs mois et la recharge des nappes souterraines reste insuffisante.

Le préfet appelle donc chacun à poursuivre ses efforts pour limiter les consommations d'eau, particuliers comme professionnels, et à respecter les mesures de restriction en vigueur dans son secteur.

Un nouveau comité de ressources en eau (CRE) se réunira le mardi 3 novembre afin de réexaminer la situation hydrologique du département et de vérifier l'adéquation des mesures de restriction applicables dans les six secteurs de la Manche.

Des précipitations sont annoncées dans les prochains jours. Leur effet sur les ressources en eau devra toutefois être confirmé dans la durée. La vigilance reste donc de mise.

Les derniers mois ont confirmé la nécessité de faire évoluer durablement les usages de l'eau et de développer des solutions d'économie adaptées à chacun : particuliers, collectivités, exploitations agricoles, entreprises industrielles et acteurs du tourisme. L'exercice de baisse de pression sur le réseau d'adduction d'eau potable (AEP), mené la semaine dernière par le SMPGA et les services de l'État dans le secteur de Granville, a démontré qu'une adaptation collective des pratiques est possible et qu'elle constitue un levier essentiel pour préserver durablement la ressource en eau.

Contact : pref-presse@manche.gouv.fr